

Numéro de dossier : 1030826008	
Unité administrative responsable	Arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Objet	Adopter un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme (Plan directeur de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (CO92 03386)) de manière à modifier la «carte des limites de hauteur et de densité» pour limiter les hauteurs minimales et maximales prescrites à la catégorie «3A» et à modifier la «carte d'affectation du sol» pour permettre seulement l'affectation à la catégorie «Commerce», le tout situé à l'intérieur du périmètre décrit par le boulevard Maurice-Duplessis, l'avenue Gilbert-Barbier, la rue André-Arnoux et l'avenue Fernand-Gauthier - District Marc-Aurèle-Fortin

Résumé pour fins de publication par la direction du greffe:

L'objet de ce règlement est notamment de diminuer les limites de hauteur et de densité maximales ainsi que de permettre seulement l'affectation à la catégorie «Commerce» du plan d'urbanisme applicables au territoire situé à l'intérieur du périmètre décrit par le boulevard Maurice-Duplessis, l'avenue Gilbert-Barbier, la rue André-Arnoux et l'avenue Fernand-Gauthier.